

Direction interdépartementale des routes Est

Nancy, le 03 juin 2011

Cabinet

Cellule communication

Communiqué de presse

Poursuite des travaux de régénération de l'A31 entre la Maxe et Hauconcourt par la DIR Est

Depuis 2009, la DIR Est (Direction Interdépartementale des Routes Est) a engagé un programme pluriannuel de régénération pour assurer la sécurité des usagers et la pérennité de l'autoroute A31 entre Metz Nord et Richemont. Ce programme a pour objet principal de réhabiliter les structures de chaussées et de minéraliser le terre plein central avec la création d'un dispositif de retenue en béton, l'élargissement des bandes d'arrêt d'urgence et la suppression des installations d'éclairage vétustes.

La première tranche de travaux concernant la réhabilitation des chaussées au niveau de la croix d'Hauconcourt **démarrée le 4 avril, s'est achevée le 25 mai.**

La seconde tranche de travaux portant sur la minéralisation du terre plein central sur le secteur de Saint Rémy, a démarré le **30 mai** et est prévue jusqu'au **début du mois de septembre.**

Après une semaine de travaux préparatoires, les voies rapides seront neutralisées à partir du **7 juin dans le sens Thionville->Metz** et à partir du **9 juin dans le sens Metz->Thionville** sur **environ 4 km.** Jusqu'à la fin des travaux, la circulation se fera uniquement sur deux voies, voie de droite et médiane, avec une vitesse limitée à 90 km/h.

Ces conditions de circulations entraîneront une perturbation du trafic sur cette section de l'A31, avec des ralentissements qui pourront occasionner des allongements de temps de parcours aux heures de pointe du soir de l'ordre de **10 à 15 minutes** dans le **sens Metz->Thionville** et de l'ordre de **20 à 25 minutes** dans le **sens Thionville->Metz.**

De nouvelles tranches de travaux sont programmées sur l'A31 jusqu'à la fin du mois de septembre.

De nouveaux communiqués seront diffusés aux cours des prochaines semaines pour informer de la suite du chantier.

La DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension. Elle leur recommande la plus grande prudence et la modération de leur vitesse aux abords des chantiers pour leur propre sécurité et celle des personnels travaillant sur la route.

